

Chateau Dalem

Belle demeure du 18ème siècle dominant la vallée de L'Isle, le château se dresse fièrement face aux coteaux calcaires de Saint-Emilion et Pomerol.

Il est entouré par son vignoble, créé en 1610, et fut la propriété de la même famille pendant trois siècles.

Acquis en 1955 par Michel Rullier, puis transmis à sa fille Brigitte Rullier-Loussert en 2002.

Elle entreprend dès lors, l'extension progressive des vignobles de ses deux propriétés, Château Dalem et Château de la Huste avec l'acquisition de 11 hectares en 2015 puis 10 hectares en 2018, pour atteindre un total de 40 hectares. Le vignoble du Château Dalem s'étend sur 20 hectares divisés en 15 parcelles différentes.

En 2018, Charles Pouvreau, fils de Brigitte Rullier-Loussert, rejoint l'aventure pour continuer à développer et promouvoir la propriété familiale.

Après 2 ans de réflexion et de travail préparatoire, des travaux d'agrandissement et de modernisation débutent en 2018.

Tout en intégrant les habitations historiques de la famille, au cœur du vignoble, un chai qui associe tradition et innovation est imaginé :

- ♦ Chai à barriques enterré pour une maîtrise parfaite de la température et de l'hygrométrie
- ♦ Cuvier semi-circulaire accompagnant la course du soleil
- ♦ Terrasse de dégustation panoramique

Ces nouvelles installations ont pu être inaugurées à l'occasion des vinifications du millésime 2017.

Le millésime 2019 marque un tournant avec le début d'une nouvelle collaboration avec l'œnologue consultant Eric Boissenot. En amenant son savoir-faire, son travail de précision et de respect du terroir.

« C'est avec une volonté farouche de prolonger cette histoire que j'ai voulu garder au Château DALEM l'identité des Grands Vins de La Rive Droite de Bordeaux.

Les millésimes se suivent mais ne se ressemblent pas, c'est toute la magie d'un Grand terroir sans cesse renouvelé et enrichi par la climatologie capricieuse.

Chaque millésime contribue à l'histoire du Château DALEM.

Il n'y a pas de petits millésimes mais des millésimes différents.

Le style DALEM est le mariage d'un encépagement adapté à un terroir d'exception.

C'est ce caractère unique qui vient des coteaux de Fronsac avec sa grande proportion de Merlot que l'on aime retrouver dans chaque millésime. »

Brigitte Rullier-Loussert

